

ENERGIE: l'Ademe Bretagne relance son appel à projets sur le solaire thermique

L'appel à projets solaire thermique est relancé par l'[ADEME BRETAGNE](#) / T : 02.99.85.87.00. Il avait été lancé en 2009. Il a pour but de soutenir le développement d'installations solaires sur les bâtiments les plus consommateurs d'eau chaude. Le secteur est en recul notamment par le fait de l'association que l'on fait à tort avec le photovoltaïque. L'Ademe, avec la Région et le Département, veut accompagner techniquement et financièrement la production d'eau chaude. Cela concerne les établissements collectifs, les équipements sportifs, les stations de lavage, les hôpitaux, le secteur agricole et l'industrie agroalimentaire. Le thermique solaire permet de chauffer l'eau, pas d'alimenter un réseau en électricité. L'appel à projets est ouvert jusqu'à mi-septembre. www3.ademe.fr